



DEPARTEMENT
DE L'INDRE

SYTOM de la
Région de
Châteauroux

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 27 mars 2025

Convocation transmise
le : 06 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq - le jeudi 27 mars 2025

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au centre de tri Allée des Sablons 36330 Le Poinçonnet, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

Nombre de Membres :

En exercice : 31
Présents : 19
Votants : 22

Étaient présents :

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Jean-Michel MOREAU, Jean-Pierre NANDILLON, RUET Catherine, TOURRES Dominique, SCHMITT Jean-Marc, DUPONT Catherine, DUVERGNE Didier, EUMONT-CAMUS Thierry, GUIGNAT Dominique, MONJOINT Chantal, DAHURON Christian, PIVOT Christophe, PERRAT Patrice, SABROUX IDOUX Martine, PERROT Lionnel.

Résultats du vote

Voix « pour » : 22
Voix « contre » : 0
« Abstentions » : 0

Étaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Gil AVEROUS à Michel GEORJEON
Patrice BOIRON à Patrice PERRAT
Eric BERGOUGNAN à Christian DAHURON

Certifié exécutoire
Publiée ou notifiée le :
02 avril 2025

Étaient absents et excusés

Gil AVEROUS
Tony IMBERT
Patrice BOIRON
Didier BARACHET

Dossier n° 2025-003-002

Objet : Approbation du compte administratif 2024

Sous la présidence de Delphine GENESTE, le Comité Syndical examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		1 506 499,52 €		3 087 070,25 €		4 593 569,77 €
Opérations de l'exercice	10 588 363,13 €	11 168 387,33 €	1 533 137,92 €	2 256 068,13 €	12 121 501,05 €	13 424 455,46 €
TOTAUX	10 588 363,13 €	12 674 886,85 €	1 533 137,92 €	5 343 138,38 €	12 121 501,05 €	18 018 025,23 €
Résultats de clôture		2 086 523,72 €		3 810 000,46 €		5 896 524,18 €
Reste à réaliser			433 000,00 €		433 000,00 €	
TOTAUX CUMULES	10 588 363,13 €	12 674 886,85 €	1 966 137,92 €	5 343 138,38 €	12 554 501,05 €	18 018 025,23 €
Résultats définitifs		2 086 523,72 €		3 377 000,46 €		5 463 524,18 €

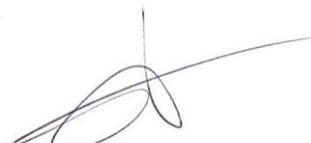
Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif joint en annexe établi suivant l'instruction comptable M57.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité de :

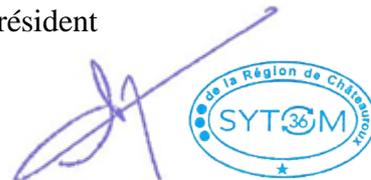
- Adopter le Compte Administratif 2024 du budget principal ;
- Approuver l'ensemble des documents annexés à la présente délibération.

La Secrétaire de séance



Virginie ALAUME

Le Président



Eric CHALMAIN

Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.